

FLAMBEAU des démocrates

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS, D'INVESTIGATIONS, D'ANALYSES ET DE PUBLICITE
N°0459 du Jeudi 21 Juillet 2016 PRIX : 250 F CFA

Editorial

Les dix commandements de la nouvelle République

27^{ème} sommet des chefs d'Etat de l'Union Africaine



Faure Gnassingbé et Robert Dussey en pleine discussion lors des travaux

Le Rendez-vous des grandes décisions

P.5



Awa Nana Daboya, Présidente Hcrrun

Finies les réflexions du HCRRUN

Libre cours aux réformes ?

P.3

Sécurité routière et protection civile L'Etat en guerre contre les véhicules alimentés en Gaz butane

P.4



Un véhicule alimenté en gaz butane

Politique

Polémique sur des
supposés propos insultants
à l'égard de l'opposition

Aghéyomé Kodjo dément !



P.3

Société

Usage abusif du parc
automobile national

Que cherche la TG- 1192-A les nuits à Nyekonakpoè ?

P.5

Sport/Football

Ouverture de la saison
sportive 2016-2017

Le football togolais s'aligne sur des normes standard

P.7



Guy Akpovy, Président du Comité exécutif de la FTF

AVIS DE DECES

Togbé Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la Ville d'Aného

Asefo Tsè, Premier ministre traditionnel du Trône d'Agbodrafo
M. d'Almeida Kaosi, régent d'Akagandji ses frères , Soeur , cousins, cousines et leurs enfants

Togbui Afantsawo Wogomébou, chef quartier d'Ablogamé

La famille Lawson-Avla Kutevi Apla d'Agbodrafo

La famille Lawson-Avla de Latevi Condjib (Benin)

Lawson-Avla Fessou dit Amouzou

ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur cher et regretté :

Lawson-Avla Michel Mawuto Latékoe Agbezudo

Commerçant à la retraite

Rappelé à Dieu le 03 juillet 2016 dans sa 83^{ème} année



Vendredi 29 juillet 2016

18 H 00 à 20 H : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt, sis au carrefour Ablogamé Komsapé situé derrière le siège social du groupe Ecobank

Samedi 30 juillet 2016

7 H 00 : Levée du corps

8 H 00 : Messe d'enterrement à l'église catholique Maria Auxiliadora de Gbenyedzi suivi de l'inhumation du corps au Cimetière de Bè-Kpota

Dimanche 31 juillet 2016

8 H : Messe d'action de grâce en la même Eglise

AVIS DE VENTE D'IMMEUBLE

Est mis en vente, un immeuble avec titre foncier sis à Hedzranawoe, non loin de l'Aéroport. La bâtisse est de trois (3) niveaux.

Un rez-de-chaussée comprenant 2 chambres + 1 salon+ 2 WC et douche, une cuisine+ 1 boutique+ 1 bureau avec 2 garages de 7 à 8 voitures.

Le premier étage dispose de deux couloirs. Le premier comprend 4 chambres avec WC + 1 salon +1 cuisine+ 1 terrasse+ balcon.

Le second dispose de 1 salon+ 1 salle à manger+ 2 chambres avec WC et Douche + 1 cuisine + 1 WC visiteur.

Au deuxième étage, se trouvent un grand salon + 1 chambre avec WC

et Douche + 1 Bar avec une vue sur la terrasse+ 1 grande terrasse avec vue sur le premier étage.

L'ensemble de l'immeuble est couvert avec une dalle en pente.

Derrière l'étage, se trouve également une villa composée de 4 chambres+1 couloir + 1 WC et Douche.

Pour toutes informations, contacter les numéros ci-dessous:

Togocel : (00228) 91 69 69 13 - Moov : (00228) 98 58 13 42

EDITORIAL**Les dix commandements de la nouvelle République**

Le Hcrrun vient de jouer sa partition dans la construction de la nouvelle République qui s'accommode avec les réformes politiques et institutionnelles, gage d'un Etat démocratique. Pour l'heure, il est trop tôt pour se prononcer sur une nouvelle réécriture de la constitution pour consacrer la Vème République mais en revanche, la République de demain avec la capitalisation des bonnes pratiques telles que déclinées par les expériences d'ici et d'ailleurs, a suscité auprès d'un acteur non des moindres, une inspiration particulière qui s'affiche désormais comme les dix commandements de la nouvelle République dont les pages s'écrivent avec le Hcrrun.

A l'instar du prophète Moïse selon les Saintes Ecritures, qui, sur le mont Sinaï est allé recevoir pour son peuple les grandes directives, symbole de la pureté, l'Abbé Gustav Sanvee inspiré par la lettre pastorale des évêques du Togo, a conçu ses dix commandements pour la République de demain, déclinés comme suit :

1^{er} commandement : tu respecteras les engagements auxquels tu as souscrit dans l'intérêt du peuple

2^{ème} commandement : tu ne compromettras pas les intérêts du peuple par ton attitude.

3^{ème} commandement : tu auras toujours à l'esprit qu'aucun sacrifice n'est aussi grand s'il doit permettre de respecter la volonté du peuple et assurer l'intérêt général.

4^{ème} commandement : tu dois garder à l'esprit que tu es serviteur du peuple et que tu dépends avant tout de la volonté de celui-ci

5^{ème} commandement : tu dois dire la vérité, respecter la parole donnée pour être toujours crédible. Tu dois savoir écouter l'autre pour construire la solidarité et entretenir une confiance réelle indispensable à notre vie en commun.

6^{ème} commandement : tu dois éviter des attitudes qui sont susceptibles de raviver la haine ethnique et la défiance ; bannir les attitudes et propos méprisants fondés sur les différences ethniques ou régionales ; bannir les solidarités négatives.

7^{ème} commandement : tu dois te sentir responsable de la destinée du Togo. Si tout marche bien dans le pays c'est grâce à toi et, si cela ne va pas, c'est que tu n'as pas été assez loin, et il te reste encore du chemin à parcourir. Faire en sorte que tout marche est la meilleure option pour un acteur soucieux du bien du peuple. L'entretien en bon état de tout bien public et le respect des lois sont l'affaire de tous et de chacun et non pas seulement des pouvoirs publics.

8^{ème} commandement : tu dois incarner les valeurs fondamentales de ta communauté. Tu dois être le modèle de citoyen fortement imprégné de ces valeurs.

9^{ème} commandement : tu respecteras ton peuple et préserveras l'image de ton pays. Ton pays ne doit pas être le mauvais exemple de la démocratie.

10^{ème} Tu dois préserver les acquis de la société et léguer un héritage vertueux aux générations futures.

Voilà donc le parchemin de la nouvelle République que doivent s'approprier tous les Togolais sans distinction. Après avoir pris la température de l'ancienne République, c'est donc des prescriptions judicieuses pour corriger le mal de la société togolaise. Elles ne s'adressent pas seulement à une couche de Togolais mais à toutes les composantes, au parti au pouvoir comme au plus radical parti de l'opposition, au Chef de l'Etat comme au Chef de file de l'opposition et aux présidents de toutes les institutions, à la minorité qui s'accapare des richesses du pays comme à la majorité qui est à la quête du bonheur, à tous les citoyens d'Etat comme aux citoyens Lambda.

Si toutes ces règles contrairement à celles reçues par Moïse pour son peuple pouvaient être respectées à tous les niveaux, la République de demain serait l'exemple type du paradis sur terre.

Isaac Tonyi

Finies les réflexions du Hcrrun**Libre cours aux réformes ?**

Le débat national autour des réformes politiques et institutionnelles ouvert le 11 juillet a pris fin le 15 juillet dernier avec le satisfecit des différents acteurs contraste avec les propos de ces derniers restés dubitatifs sur la volonté du Chef de l'Etat de passer à l'étape suivante.

« Nous ne devons plus échouer » martelait le Premier ministre Klassou Sélom à l'ouverture des travaux de cet atelier national d'échanges et de réflexion qui a pris fin vendredi dernier sur une note de satisfaction par rapport au climat des travaux, à la franchise qui a prévalu et à l'esprit d'unanimité des différents acteurs. Les experts nationaux et internationaux sur la qualité des communications ont convergé leur opinion sur la nécessité de la limitation du mandat et du scrutin à deux tours.

Finies les réflexions, libre cours aux réformes ?

Les réflexions sont donc arrivées à terme et il faut désormais passer à l'étape suivante, celle de la remise des conclusions et des recommandations de l'atelier au Chef

de temps ? Faure Gnassingbé est-il disposé à traduire dans les faits sa volonté affichée d'opérer les réformes ? A quel type de réformes s'attend-on ? Faure Gnassingbé va-t-il prendre en considération l'unanimité exprimée sur la question de la limitation du mandat présidentiel ? Lui qui dans son interview sur Deutsche Welle affirmait : « Je pense que si on uniformise toutes les constitutions, disant que toutes les constitutions doivent être limitées à deux mandats, il y aura des problèmes ici et là parce que nous n'avons pas les mêmes situations ni les mêmes histoires ».

Voilà autant d'interrogations dont les réponses serviraient à situer toute l'opinion sur l'effectivité des réformes tant souhaitées. Mais si l'on s'en tient aux propos du chef de gouvernement qui, à l'ouverture des travaux, excluait l'échec de cette rencontre qui

A quel type de réformes s'attend-on ? Faure Gnassingbé va-t-il prendre en considération l'unanimité exprimée sur la question de la limitation du mandat présidentiel...Voilà autant d'interrogations dont les réponses serviraient à situer toute l'opinion

de l'Etat qui se fera le devoir de les reverser à la Commission chargée de l'opérationnalisation des réformes, une commission qui sera mise en place par le président de la République conformément aux recommandations de la Cvjr. Tout le nœud gordien qui prête à l'inquiétude des différents acteurs et de toute l'opinion se situe donc à ce niveau. Cela va prendre encore combien

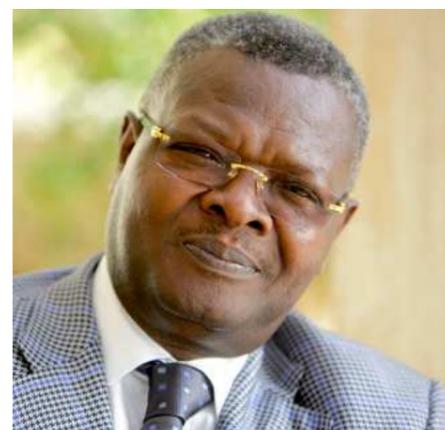
apporterait du grain à moudre au moulin de ceux qui continuent de ramer à contre courant de l'unité nationale qui passe par le dialogue, l'on peut espérer que la bonne fin des travaux prédestine à une bonne suite des événements si toutes les tendances de la classe politique togolaise accordent leur violon.

Le diplomate Européen Nicolas

Polémique sur des supposés propos insultants à l'égard de la classe politique de l'opposition**Agbéyomé Kodjo dément !**

La polémique a enflé au sein de l'opinion au sortir de l'atelier national d'échanges et de réflexion sur les réformes politiques et institutionnelles. Le président du parti Obuts Agbéyomé Kodjo est accusé d'avoir traité l'opposition de virus qui retarde les réformes dans sa communication présentée au cours des travaux.

« L'opposition est le seul virus qui empêche l'accouchement des réformes », voici donc les propos attribués au président du parti Obuts, repris dans certains médias qui ouvrent la brèche à une polémique monstre sur les réseaux sociaux et plateformes. L'ancien Premier Ministre à qui ses propos sont attribués a réagi depuis lors en taxant ses affirmations de propos mensongers destinés à diviser les leaders



Agbéyomé Kodjo, Pdt Obuts

politiques. « Je ne peux jamais dire cela. Dans quel intérêt je le dirai ? Je défie quiconque à montrer le passage de ma communication qui



Awa Nana Daboya, Pdte Hcrrun

Berlanga-Martinez qui a pris part aux travaux garde lui, un regard sur la situation socio-politique du Togo. Dans une interview accordée à nos confrères du site d'information "Republic of Togo" ce dernier fait son constat : « comme vous le savez, l'Union Européenne a toujours été un médiateur en faveur du dialogue. On peut citer les 22 engagements, notre contribution aux travaux de la Cvjr (Commission Vérité Justice et Réconciliation), l'approfondissement de la démocratie et de la résolution pacifique des conflits. En ce sens, l'UE a réitéré à la présidente du Hcrrun notre disponibilité à collaborer pour que les conclusions de cet atelier arrivent à bon terme dans un délai raisonnable » a-t-il fait savoir avant d'avertir « la multiplication des initiatives de dialogue sans résultats tangibles contribue aussi au sentiment de frustration et à la résignation qui engendre l'immobilisme de la société. Enfin, la concertation et la confiance mutuelle qui se construisent sur la diversité d'opinions doivent prévaloir pour aboutir à un dialogue constructif ».

L'opérationnalisation des réformes est donc suspendue à la bonne foi des acteurs politiques. Pourvu que l'intérêt supérieur de la nation prenne le dessus sur les calculs politiques.

Isaac Tonyi

traite l'opposition de virus » s'est insurgé ce dernier avant d'enchaîner ; « Ayez pitié du peuple togolais. Ce genre de politique à la semaine retarde la synergie d'action pour des objectifs communs » a-t-il indiqué pour enfin conclure : « je suis triste et mon cœur saigne ». Comme c'est la routine au Togo au sortir d'un dialogue source de divergences, il faut vite noircir ceux qui ont jugé bon de prendre une part active à la face de l'opinion. Agbéyomé Kodjo n'est pas le premier à subir les foudres du discrédit. C'est aussi le cas du parti Addi dont la participation aux assises prête à polémique. Pour une partie de l'opinion, il est inadmissible de le voir déposer un projet de loi sur la table des députés et prendre part aux assises pendant que l'Anc avec laquelle il fait front a décidé de boycotter les travaux.

Isaac Tonyi

Sécurité routière et protection civile

L'Etat en guerre contre les véhicules alimentés en Gaz butane

Le gouvernement togolais semble partir en guerre contre l'alimentation des taxis à base des bonbonnes de gaz butane. Par communiqué conjoint datant du 12 juillet dernier, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile et son collègue des Transports et des Infrastructures, prient les propriétaires de ces véhicules à condamner ce mode de consommation qui, selon les termes de la circulaire, « défie toute norme de sécurité » et « constitue un véritable danger pour les usagers de la circulation routière ». Somme toute, une injonction rationnelle des autorités togolaises pour éviter, à la longue, le pire.

Nous évoquions le sujet déjà dans notre parution N°0443 du jeudi 24 avril 2016. Dans un article intitulé « *Société/ Transport urbain et périurbain à Lomé : Taxis et leurs SOTRAL, le désamour* », notamment dans l'inter titre « *Du gaz à bord des taxis, danger !* » nous écrivions : « *Voulant*

d'approvisionnement. Mine de rien, ce phénomène prend de l'ampleur et se généralise peu à peu dans la capitale ». Et d'en appeler à la prise de responsabilité des autorités en ces termes : « *...il serait plus prudent que l'autorité y voit plus clair dans cette affaire. Ceci, dans l'optique de sauver ce qui peut l'être encore avant*

«Les propriétaires de ces véhicules non conçus à l'origine par le fabricant pour être alimentés en Gaz butane, sont instamment priés de condamner ce mode de consommation qui défie toute norme de sécurité et constitue un véritable danger pour les usagers de la circulation routière», lit-on dans la note circulaire.

pallier le prix toujours en hausse des produits pétroliers, les taximen ont trouvé une alternative, celle de condamner les réservoirs d'essence en faveur des bouteilles de gaz. Ceci, à en croire ces derniers, leur rendrait moins élevé, le coût

qu'il ne soit trop tard. La vie des Togolais en dépend ! ». Aujourd'hui, le gouvernement semble fixer une oreille attentive à notre exhortation. Au travers d'un communiqué conjoint signé des mains du Col Damehame Yark et Ninssao



Un véhicule alimenté en gaz butane

Gnofam, l'Etat prend enfin ses responsabilités. « *Les propriétaires de ces véhicules non conçus à l'origine par le fabricant pour être alimentés en Gaz butane, sont instamment priés de condamner ce mode de consommation qui défie toute norme de sécurité et constitue un véritable danger pour les usagers de la circulation routière* », lit-on dans la note circulaire.

Cette injonction du gouvernement à l'endroit des chauffeurs en question sonne aujourd'hui comme l'amorce d'un long processus devant déboucher, in fine, sur l'interdiction formelle de cette pratique au Togo. Pour l'heure, cette décision du gouvernement, visiblement agacé par les récurrents morts accidentels sur les routes togolaises, se veut donc une mesure dissuasive à cet effet. Celle visant à appeler à la conscience des usagers de la route, chauffeurs et passagers, sur le danger que

représente une telle pratique dans la circulation. Malheureusement, toute réforme suscitant des remous, certaines voix semblent s'en offusquer.

La rage des chauffeurs

A peine le communiqué rendu public qu'on note dans la capitale, des réactions épidermiques de certains chauffeurs visiblement mécontents. Ces derniers, expliquant les raisons de cette méthode d'alimentation de leurs taxis, évoquent des raisons purement pécuniaires. Selon eux, adapter leurs voitures au Gaz butane, en remplacement de l'Essence, est plus économique et rentable. Si l'on ne saurait nier l'évidence de cette thèse, il n'en demeure pas moins vrai que cette pratique constitue un véritable danger public. En effet au Ghana d'où provient le système, les voitures se font adapter par des structures mécaniques spécialisées en la matière. Et en tant que tel, les usagers de la route

ne courent aucun danger. Ces derniers étant donc rassurés par une maintenance assurée par des hommes qualifiés et rompus à la tâche. Ce qui n'est point le cas ici au Togo où chacun s'adonne à cette pratique, avec l'aide d'un simple mécanicien. Même si cette adaptation est moins coûteuse et plus économique, en termes de consommation en énergie, elle transforme néanmoins ces taxis en véritables tombeaux roulants qui hantent le quotidien des pauvres togolais qui seront, le moment venu, les plus grands perdants. Alors, vouloir protester contre cette interdiction ne peut qu'être l'expression d'une vision plutôt capitaliste qu'humaine de ces chauffeurs.

La voix de la raison !

Se plier aux desideratas des chauffeurs de ces voitures « *Kamikaz* » sera donc une manière pour le gouvernement togolais, qui a pris la voix de la raison, d'abdiquer. La protection de la vie des Togolais étant de son ressort, l'Etat ne doit point céder à ces chantages. S'il y a nécessité de penser à une véritable adaptation des voitures au Gaz butane, cela ne saurait aucunement être le rôle d'un citoyen, aussi inspiré soit-il, de le faire. Seul l'Etat devra, dès lors, faire former spécialement des agents et créer des structures à cet effet. Une fois l'adaptation faite de façon professionnelle et non artisanale comme c'est encore le cas, cela rassurera donc l'usager de la route. Tout compte fait, l'on ne doit que se réjouir de cette décision de l'Etat qui part donc en guerre contre les taxis alimentés en Gaz butane.

Jaurès KINVI

Situation socio-politique du Togo

Nicolas Lawson fait l'autopsie et explore des pistes de solution

Nicolas Lawson s'est adressé de nouveau au peuple togolais le 18 juillet dernier à travers une missive qui fait l'autopsie de la situation socio-politique, décrypte l'actualité et explore des pistes de solution. Pour le Président du PRR, l'échec de la lutte démocratique depuis 25 années est à amputer à toute la classe politique de l'opposition qui a transformé cette lutte en combat d'intérêt. Il faut donc pour le parti du Renouveau et de la Rédemption mettre fin à cette «virulence des conflits politiques» pour une transformation profonde de la société qui exclut toute révolution. Le PRR opte donc pour un apaisement social en privilégiant un plan de développement national.

Lire en substance la missive du PRR

A la conférence nationale souveraine de Juillet-Août 1991, j'avais affirmé que notre devoir était désormais de répondre au nom du Togo ; que l'Etat dont nous aurions la charge devrait prendre en héritage son passé, ses intérêts du présent et ses espoirs de demain. Il est aujourd'hui patent que notre génération, rassemblée dans cette salle FAZAO de l'hôtel du 2 Février, a échoué. En ayant adopté l'Acte 7 (Loi fondamentale), en ayant élu un Premier Ministre avec des pouvoirs quasi-présidentiels et en ayant mis en place le Haut Conseil de la République (HCR), l'organe suprême de la Transition, malgré les vives tensions de l'époque et les diverses menaces, la Conférence nationale souveraine avait atteint ses objectifs. Malheureusement, la propension des politiciens togolais à la division,

au verbiage creux, à des ambitions personnelles exacerbées, à des prétentions délirantes et à des surenchères destructrices, etc, a coûté depuis 25 ans à la masse de notre peuple des malheurs inouïs. Ce n'est donc pas la Conférence nationale souveraine qui a échoué mais incontestablement les politiciens togolais. Cette assise nationale historique nous avait permis de créer des fractions discordantes, qui n'ont cessé de s'attaquer les unes aux autres et qui ont fini par réduire l'Etat ou la politique à n'être qu'une scène pour la confrontation d'inconsistantes idées, de rivalités fragmentaires et de simulacres d'actions sans intérêt pour la masse du peuple et sans portée. Or l'Etat et la politique doivent être l'instrument pour forger l'unité nationale et pour préserver les intérêts supérieurs du pays.



Nicolas Lawson

Ainsi, depuis 25 ans, nous n'avons pas réussi à doter le Togo d'une République capable de répondre de son destin (Or de l'Humanité), d'éradiquer la pauvreté dans le pays et d'élever tout le peuple à la dignité humaine. Pour continuer le folklore et au mépris des conditions économiques et sociales dans le pays, une parodie de nouvelle conférence vient d'être organisée dans le même hôtel, en y invitant étrangement des étrangers non concernés par notre destin national mais en oubliant notre Diaspora, qui contribue chaque année à plus de 3,5% de la croissance de notre économie. La démocratie est confondue à un

régime de partis, qui étale sa nocivité et qui sert de couverture à de petits ambitieux, figurants d'un jeu de tartufe cruel pour la masse du peuple et dégradant pour notre patrie. La roue tourne implacablement vers le chaos. Tandis que se noue et se dénoue sans relâche depuis 25 ans l'écheveau des combinaisons, des intrigues et des trahisons dans cette classe politique sans vision, sans humilité et sans humanité. Quel drame !

L'Etat n'a plus une réelle emprise sur le cours des choses et le désordre s'est installé dans le pays. Le spectacle scandaleux que les partis concernés présentent au peuple et leurs appétits impatients pour des prébendes conduisent à les ébranler dans leur propre sein par des discordes et des dissidences. Le bien public et la dignité nationale ne sont pas leurs soucis. Le Chef de l'Etat, s'il n'est pas complice, préside avec une coupable désinvolture aux dérisoires figures de ce ballet tragi-comique. Quant aux questions extérieures, c'est de la mendicité et c'est une figuration diplomatique. En fin de compte, l'étranger détermine et obtient ce qu'il attend du Togo. Les problèmes cruciaux et de longue haleine, comme ceux de la santé, de l'éducation, du coût et de

la qualité de la vie, de l'agriculture, des communications, de l'environnement, du logement, de la morale publique, etc, accumulent de redoutables retards, qui compromettent gravement l'avenir de millions d'enfants. Plus de 95% des jeunes sont abandonnés par l'Etat. Aussi sans formation professionnelle et sans emplois, ils constituent une dynamite menaçante pour la paix civile et la stabilité politique.

Avec l'inconsistance officielle actuelle, à moins de continuer à aller à la dérive jusqu'au déchirement national, la situation ne peut avoir d'autres issues que le renoncement de la minorité à la poursuite du pillage des ressources nationales, à l'arrêt de sa confiscation du pouvoir politique, social et syndical, à son acceptation volontaire pour une transformation globale et profonde dans le pays et de la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles. A cause de la misère ambiante et des injustices sociales graves qui menacent la paix civile et la stabilité politique, il ne suffira pas seulement de faire les réformes institutionnelles et constitutionnelles, il faudra impérativement des réformes économiques,

Suite à la page 6

27^{ème} Sommet des Chefs d'Etat de l'Union Africaine

Le rendez-vous des grandes décisions

Le chef de l'Etat a participé, du 15 au 17 juillet dernier à Kigali, au Rwanda, au 27^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine (UA). Rencontre axée sur le thème: « 2016 : l'année africaine des Droits de l'Homme avec une attention particulière pour les droits des femmes ». Plusieurs sujets d'envergure ont été épluchés lors de ce sommet continental. Retour donc sur les trois jours de conclave qui a accouché de plusieurs décisions, dont la confirmation de l'organisation du sommet de l'UA sur la Sécurité Maritime et le Développement par le Togo du 15 au 19 octobre prochain.

Arrivé au Rwanda vendredi, le Chef de l'Etat a activement pris part aux travaux. Plusieurs sujets ont été discutés par les Chefs d'Etat et de gouvernement du continent. Au cours de cette rencontre, Faure Gnassingbé et ses homolo-

pres dirigeants... nous ne pouvons pas tolérer ça et nous ne le tolérons pas ! », a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon à l'ouverture des travaux. Le diplomate onusien a, ensuite, porté tout son appui à l'idée du renforcement



Photo de famille à la fin du sommet

Ce sommet a également été marqué par la prise d'une décision importante. Il s'agit notamment de l'annonce par le Roi Mohamed V du souhait du Royaume du Maroc à réintégrer l'Union qu'il a quittée depuis 1984.

gues des 27 autres Etats ayant pris part à ce 27^{ème} Sommet de l'UA ont discuté de la flambée des violences au Soudan du Sud. Des accrochages armés qui ont opposé à Juba, les forces du Président Salva Kiir et les ex-rebelles du Vice-Président, Riek Machard. Une situation délétaire qui inquiète à un niveau international. « Il est temps d'envoyer un message fort aux dirigeants sud-soudanais. Le peuple sud-soudanais a été trahi par ses pro-

de la Mission de l'ONU au Soudan du Sud (Minuss) émise par certains pays comme le Kenya. « Maintenant est venu le temps d'une action décisive et collective », a précisé, pour sa part, l'hôte du sommet, le Président Rwandais, Paul Kagame.

Outre la situation qui prévaut actuellement au Soudan du Sud, les Chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique ont, par ailleurs, discuté d'autres sujets d'envergure. Il s'agit notamment de la lutte contre

le terrorisme, la situation au Burundi et en Guinée Bissau. Initié et porté par le Togo, Faure Gnassingbé a fait l'état des lieux, des préparatifs du prochain sommet de l'UA sur la Sécurité maritime à Lomé. Plusieurs autres détails sur ce sommet ont également été portés à la connaissance des dirigeants du continent qui l'ont vite entériné.

Au rang des décisions, le sommet a adopté une décision importante, celle du principe d'une taxe sur les importations pour financer l'organisation de l'Union et réduire surtout, sa dépendance des donateurs. Cette nouvelle taxe de 0,2% doit donc s'appliquer à toutes les importations des 54 états, à l'exception de certains biens de première nécessité qui restent néanmoins à déterminer. Le sommet a aussi, adopté le budget 2016-2017 de l'UA. S'élevant à 781 millions de dollars, hors opérations de maintien de la paix, le financement des pays membres n'est seulement que de 212 millions, contre 569 millions des donateurs à l'instar de l'UE, les Etats-Unis, la Chine la Banque mondiale.

Soit, 73% du Budget total.

Ce sommet a également été marqué par la prise d'une décision importante. Il s'agit notamment de l'annonce par le Roi Mohamed V du souhait du Royaume du Maroc à réintégrer l'Union qu'il a quittée depuis 1984. Ceci, en protestation contre l'admission de la République Arabe de Sahara Démocratique (RASD), proclamée par le Polisario, cette ancienne colonie espagnole annexée au Maroc). Ce retour devra être ensuite validé par un vote au sein de la Commission de l'UA. Cette annonce a donc été fortement saluée par les autorités togolaises qui sont restées, depuis lors, hostiles à cette reconnaissance. Ainsi donc, ensemble avec les 27 autres Etats participant à ce sommet, le Togo, par l'entremise de Faure Gnassingbé, a signé la motion de suspension de la République Arabe Saharaoui Démocratique.

S'agissant de l'élection du successeur de la Présidente de la Commission de l'Union, elle a été reportée sur janvier 2017. Et pour cause, le congrès n'a pu trouver

parmi les quatre candidats en lice, une figure de poigne pouvant valablement remplacer la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini -Zuma reportée. Cette dernière fut contrainte, par conséquent, de jouer la prolongation jusqu'en janvier 2017. Il s'agit de la ministre des Affaires Etrangères du Botswana, Pelonomi Venson-Moitoi, l'Equato Guinéenne Agapo Mba Moky, l'ancienne vice-présidente d'Ouganda, Specioza Wandira-Kazibwe. D'ores et déjà, les noms des Sénégalais Aboulaye Bathily, le Représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique Centrale et l'ancien Président Tanzanien Jakaya Kikwete sont cités dans les couloirs.

Avant la fin du sommet, le dimanche, le Président Faure s'est entretenu avec les Présidents Mohammed Abdel Fattah Al -Sissi d'Egypte, Paul Kagame du Rwanda et Denis Sassou N'Guessou du Congo. Plusieurs autres personnalités africaines ont été également reçues par le Chef de l'Etat togolais lors de son séjour sur le sol rwandais.

Magloire TEKO

Usage abusif du parc automobile national

Que cherche la TG- 1192-A les nuits à Nyekonakpoè ?

. Le Lieutenant-Colonel TCHACOROM Kodjo Ado Interpellé !

Les riverains du quartier Nyekonakpoè-Togbato (aux encablures de la Station Shell) sont souvent témoins du fait. De façon récurrente et étonnante, ces derniers assistent à la visite nocturne dans ce quartier, d'un invité surprise. Il s'agit du véhicule administratif immatriculé TG- 1192-A. Que cherche donc, à des heures si tardives dans la ville, ce matériel roulant appartenant à l'Etat et supposé être en ce moment au domicile de son titulaire ou au Garage Central ? Nous y avons mené une petite enquête.

Il suffit de faire un tour à Nyekonakpoè-Togbato, dans la Von d'en face du bureau annexe de Saham Assurance, pour se rendre compte de l'évidence. Là se trouve souvent garé entre 22 heures et minuit, le véhicule administratif portant l'immatriculation TG-1192-A. Sur 7 jours de la semaine, le véhicule en question répond souvent au rendez-vous de 4 jours au moins. Et depuis plusieurs mois déjà, le phénomène se poursuit. Une récurrence du fait qui finit par susciter l'inquiétude des riverains sur les motivations de la présence répétée de ce véhicule administratif qui reste en circulation à des heures si tardives.

Une nuit à Nyekonakpoè-Togbato

En fin de semaine dernière, nous avons mené une descente sur le terrain pour en savoir plus. Notre surprise aura été qu'il n'y avait donc pas de surprise. Il sonnait environ 21 heures quand est venu se stationner, le véhicule Double-Cabine 4x4 de marque Toyota, tout blanc de couleur. Après les manœuvres d'immobilisation, descendit du volant, l'occupant avec l'air décontracté. Puis s'est-il dirigé vers un portail qui lui est aussitôt ouvert. Une visite attendue donc ! Puis il sonnait autour de minuit quand l'homme, accompagné d'une dame qui l'escortait, sorti du domicile pour repren-



La TG 1192-A en question

dre son engin. Ensuite, c'est le chemin de retour. Voilà donc décrit, le phénomène qui devient malheureusement récurrent dans ce quartier de la capitale.

Qui est donc cet homme qui profite de son statut professionnel pour ainsi abuser du parc automobile national ? Pour l'heure, nous n'avons pas réussi à avoir une idée sur sa personne ainsi que la fonction qu'il occupe dans l'adminis-

tration publique.

Néanmoins, voulant en savoir plus, nous avons abordé certains riverains qui nous ont donné quelques bribes d'informations. « Vous connaissez l'homme qui vient ici les nuits avec la voiture RTG là ? », avions-nous demandé à notre interlocuteur. « Au fait, je ne le connais pas. Ce que je sais, c'est qu'il vient souvent ici dans la nuit. Je ne peux

vous en dire plus », nous a lâché ce jeune homme d'une trentaine, avec un air inquiet. Contrairement à celui-ci, nous avons réussi à soutirer quelques mots à un second. A la même question, ce dernier qui requiert l'anonymat répond : « L'homme, je ne le connais pas moi aussi. Mais il vient ici depuis un bon bout de temps chez une dame qui doit être sa femme ou sa maîtresse ». Et d'aller loin dans ses explications : « Au départ, il garait sa voiture là. (Il nous indiquait un lieu un peu sombre). Mais un jour, il avait constaté que l'un de ses pneus avait été dégonflé par certaines personnes. C'est depuis ce temps qu'il vient garer la voiture ici où il y a la lumière ». Poussés par la curiosité, nous lui posons encore une troisième question : « Il vient ici chez sa femme ou sa maîtresse ? ». Et voici sa réponse : « Je ne sais pas. Mais je doute fort que la dame soit sa vraie femme. Sinon, pourquoi visiter sa femme toujours les nuits ? », s'est-il interrogé.

Suite à la page 6

Promotion de l'Excellence en milieu scolaire

RDI fait des heureux à l'EPC

« Les FLAMBOYANTS » de Sokodé

Tout comme à Lomé, il y a quelques jours, la Société René Descamps International (RDI) a encore fait des heureux en milieu scolaire dans la Préfecture de Tchaoudjo, au centre du Togo. Le vendredi 15 juillet dernier, la Centrale d'Achat française était à Sokodé (à 350 Km de Lomé) où elle a décerné plusieurs prix d'excellence aussi bien au personnel enseignant qu'aux élèves méritants du Cours Moyen Deuxième année (CM2) ayant réussi à décrocher un résultat de 100% au dernier examen du Certificat d'Etudes de Premier Degré (CEPD).



Eric Amétsipé avec les élèves récipiendaires

Après l'Ecole Primaire Laïque (EPL) LA VICTOIRE à Lomé, la tournée de remise de Prix d'Excellence en milieu scolaire, pour le compte de l'année académique 2015-2016 était à Sokodé, chef-lieu de la Préfecture de Tchaoudjo. Dans cette ville a été honorée, vendredi dernier, l'Ecole Primaire Confessionnelle « Les FLAMBOYANTS ». Divers prix y ont été remis, tant au corps enseignant qu'aux 33 élèves dont 19 filles ayant brillamment réussi au CEPD Session 2016, avec un résultat honorable de 100%.

Le jeune Yérima Mazid (11 ans), premier de l'Inspection Tchaoudjo-

Nord avec une moyenne de 132 points sur les 140 possibles, s'offre le premier prix. Outre le kit scolaire, la Centrale d'Achat l'a également gratifié d'un vélo. Pour la Sœur Marielle Kafui Amedaho, la Directrice de cet établissement, elle a reçu le Prix d'Excellence RDI. Une distinction honorifique qui fait d'elle, un modèle à suivre dans sa société aussi bien par les jeunes filles que les autres femmes appartenant à diverses couches socioprofessionnelles. Ceci, pour son amour au travail bien fait et son sens élevé de discipline et de rigueur au travail. A la tête de l'EPC « Le FLAMBOYANT » depuis 2009, elle laisse une bonne image

auprès des élèves et des parents d'élèves. Depuis cinq (5) années consécutives, cet établissement reste dans une dynamique positive de 100% au CEPD. Cette année, l'école a obtenu un taux de réussite global de 95%. Une grande satisfaction pour le corps enseignant dont la bravoure et la détermination en sont d'un grand apport. « Je bénis le Seigneur qui nous comble de ses grâces et surtout qui a permis que la RDI ait un regard de bienveillance à l'endroit de notre école », a-t-elle laissé entendre avant de remercier aussi le personnel enseignant dont le sérieux et le savoir-faire ont contribué à ce résultat. « La RDI, en marge de ses traditionnelles activités commerciales, veut partager ses bénéfices dans une optique sociale en encourageant l'excellence, tout en combattant la médiocrité. Et c'est dans cette noble dynamique que la Centrale a décidé depuis plusieurs années déjà, d'investir dans l'humain en encourageant ces élèves méritants. Une manière pour notre structure de financer l'administration, les cadres et partenaires de demain », a expliqué, pour sa part, Eric Amétsipé, le Représentant de la RDI dans la Zone Cedeao.

Avec un effectif de 346 élèves cette année scolaire et d'un corps enseignant de six (6) enseignants dont une femme, l'EPC « Le FLAMBOYANT » comprend un préscolaire et un primaire. L'école a totalisé huit (8) lauréats parmi les dix (10) premiers du Centre d'écrit au CEPD et quatre (4) parmi les 20 premiers de l'Inspection Tchaoudjo-Nord. La tournée de remise des prix en milieu scolaire, pour le compte de cette année, prend fin ce jeudi à Vogan.

Magloire TEK0

Examen du BAC II Session

2015-2016 au Togo

Le taux de réussite est de 44,38%

Les candidats du Baccalauréat Deuxième Partie (BAC II), de la Session de juin 2016 ont été situés sur leur sort depuis hier mercredi. Après quelques jours d'attente et de crispation, les résultats de cet examen ont été enfin proclamés sur toute l'étendue du territoire national. Et selon les chiffres officiels rendus publics par l'Office National du BAC, le taux national de réussite est de 44,38%. Soit un léger recul par rapport à l'année précédente qui a connu un taux de réussite de 49,11%.

En termes de classification, l'Enseignement Technique domine celui Général. La Série G1 a connu le meilleur résultat

avec une moyenne de 75,52%. Suit en deuxième position, la Série G2 avec 66,73%. La Série G3 se classe au pied du podium avec une moyenne de 59,44%. L'Enseignement Général se trouve donc le mauvais élève de la classe la Série A4 qui recueille 42,32% puis de la Série D qui s'offre une maigre moyenne de 37,87%.

Aussitôt fini un parcours que s'ouvre un autre. Désormais, les Universités du Togo ont une idée sur leurs prochains pensionnaires. Quitte à eux donc de se roder efficacement afin de mieux affronter l'Enseignement Supérieur qui les attend de pieds fermes.

Jaurès KINVI

Situation socio-politique du Togo

Nicolas Lawson fait l'autopsie et explore des pistes de solution

Suite de la page 4

sociales, environnementales et morales. Il faudra aussi restaurer la confiance du peuple, son consentement et mobiliser toutes les énergies et les ardeurs pour le redressement national.

Le PRR propose avec discernement une transformation profonde de notre société, non pas une révolution car cette dernière risque d'être dévastatrice. Il faudra alors à la barre de l'Etat un capitaine doté d'une imagination créatrice féconde et capable de résoudre les graves problèmes auxquels est confrontée la nation. Chacun doit savoir que la politique et l'économie sont liées l'une à l'autre comme le sont l'action et la vie. Sans la vie, il n'y a pas d'action et une économie anémiée conduit à une politique désastreuse.

Nous devons sans délai mettre un terme à la virulence des conflits politiques, à l'ostracisme des médiocres à l'endroit des plus brillants, à la corruption généralisée et à l'arrogance de ceux qui ont une parcelle de pouvoir, etc. Les lois aujourd'hui sont le rendement, l'accélération et la capacité de faire mieux que les autres ce que l'on fait. Il nous faut un plan de développement national qui embrasse l'ensemble de la société, fixe des objectifs à la hauteur de notre ambition nationale, qui établit une hiérarchie des urgences et des importances et qui introduit dans les esprits public et privé le sens de ce qui est global, ordonné et continu. Chers compatriotes, c'est pour nous

au PRR une ardente obligation d'encourager l'esprit d'entreprise, de contribuer à la paix sociale, d'agir pour procurer à notre patrie l'influence internationale et pour éradiquer la misère dans le pays. L'alliance des chimères, des chantages et des lâchetés ne nous décourage pas. Nous savons que toute nation peut décider à tout moment de sortir de la faillite. Nous sommes également persuadés que des palliatifs ne peuvent pas atténuer la banqueroute du gouvernement en place et guérir notre société de son infirmité morale. Notre mouvement, le PRR, sera au rendez-vous de l'histoire et de la providence. Nous vous appelons à être prêts pour qu'ensemble, nous nous mobilisions pour faire échec aux fraudeurs et aux pilliers. La vérité finit par triompher et la vertu par avoir de la chance. Nous sommes convaincus que l'instinct de salut finira par inspirer et déterminer la majorité de notre peuple à confier au PRR le redressement national et l'affirmation de la souveraineté nationale. Nous vous confirmons encore une fois que nous travaillerons avec tous nos compatriotes qui sont compétents, patriotes et tolérants. Dans ce monde où c'est l'âpreté qui domine, où rien ne se trouve acquis une bonne fois et sans retour, je sais que l'économie, la politique comme la vie sont un combat. Que Dieu Tout-Puissant nous inspire et veille sur nous.

18 JUILLET 2016

Nicolas LAWSON
Président du PRR

Usage abusif du parc automobile national

Que cherche la TG- 1192-A les nuits à Nyekonakpoè ?

. Le Lt-Col. TCHACOROM Kodjo Ado interpellé !

Suite de la page 5

Que dit la loi ?

« Le matériel roulant de l'Etat, en tant qu'outil de travail indispensable de l'Administration publique, nécessite un soin particulier. Sa conservation est à mettre au premier plan des priorités », peut-on lire dans le préambule du manuel de supervision du matériel roulant et du personnel conducteur d'un véhicule administratif édité par la Direction du Garage Central Administratif. En effet, aux termes de la circulaire ministérielle N°0004/MEF/SG/DGCA du 21 janvier 2013, la mise à disposition d'un véhicule administratif ne fait que suite à une correspondance adressée au ministre de l'Economie et des Finances. Ensuite, le caractère particulier du matériel roulant de l'Etat entraîne son utilisation exclusive au profit du personnel de l'administration publique en possession d'un ordre de mission, ou auquel est exclusivement affecté l'engin rien qu'à des fins professionnelles. Ainsi donc, il est formellement exclu aussi bien le transport d'une tierce

personne que celui des colis encombrants et salissants tels que les sacs de charbon, les planches de bois, les paquets de ciment et les bois de chauffe entre autres. Par ailleurs, il est bien notifié que les véhicules de l'Etat ne peuvent circuler que dans la fourchette des heures réglementaires de service. Leur circulation, en dehors de ces horaires et au cours du weekend, est donc subordonnée à la détention d'une autorisation spéciale décernée par la Direction du Garage Central Administratif. Ce qui n'est visiblement pas le cas pour cet agent public hors-la loi qui utilise malheureusement le véhicule de l'Etat à lui affecté pour des banalités. Et pourtant, il revient au contribuable togolais de payer les frais générés par les différentes descentes nocturnes de cet agent véreux et sa maîtresse. D'où toute la rigueur de la loi.

Le Lieutenant-Colonel TCHACOROM Kodjo Ado interpellé !

A son arrivée à la Direction du Garage Central Administratif, le Lieute-

nant-Colonel TCHACOROM Kodjo Guitcha Ado n'a de cesse multiplié les actions visant à assainir la maison de l'administration publique, en termes de protection du parc automobile national. Malheureusement, les efforts louables de ce dernier sont mis à rudes épreuves par certaines brebis galeuses toujours réfractaires au respect de la chose publique. Le cas de cet agent de l'administration publique en est illustrateur. Mais loin de lâcher prise, le Lieutenant-Colonel TCHACOROM doit poursuivre sa lutte infernale, déclenchée depuis peu. Non seulement il doit rechercher les traces du tenant de la TG-1192-A, mais aussi le rappeler à l'ordre. En cas de récidive ou de refus, il devra frapper pour ainsi envoyer un signal fort à tout agent qui s'inscrit dans cette logique. Aussi, le Lieutenant-Colonel devra aussi œuvrer, de concert avec le ministère de la Sécurité, afin de rendre opérationnelle, la police routière qui devra veiller à l'application stricte des restrictions précitées.

Magloire TEK0

FTF : Le Football togolais s'aligne sur des normes standard

« Il faut que le Football togolais soit à l'image de ce qui se fait un peu partout dans le monde, un football sans histoire et régi par des textes » disait un émissaire de la Fifa dépêché à Lomé pour régler la crise au sein du sport roi togolais. On peut donc se réjouir que ce football retrouve la normale depuis que le bureau du colonel Akpovy a pris fonction.

Les nouveaux statuts adoptés mis en selle, les règlements généraux, les règlements de compétition, le chronogramme d'activité présenté et ensuite le lancement de la saison 2016-2017 le 15 juillet dernier, le nouveau Comité exécutif de la FTF veut désormais s'aligner sur les normes internationalement requises. Pour une des rares fois, le début et la fin des compétitions ont des dates. Les choses ne se feront pas à moitié pour des championnats qui

tiennent en haleine après près de deux années d'inactivité. Plus d'entraîneur sans diplôme reconnu par la Caf ou la Fifa sur les bancs des clubs de D1, D2 ou encore D3. Les matches ne se joueront plus sur n'importe quel terrain. Il est donc prévu une inspection de tous les stades susceptibles d'accueillir des compétitions nationales, les licences désormais pourront être informatisées et intégrées dans le système de la Fifa. La liste des commissaires au match actualisée, l'établissement de la



Col Guy Akpovy, Pdt du Comité exécutif de la FTF

liste des inspecteurs d'arbitre, la nomination d'un attaché de presse par chaque club, les clubs de D1 tenus de mettre en application les exigences de l'octroi de la Licence Club, outre ces dispositions qui permettent

au football togolais de s'aligner sur des normes internationalement requises et être à l'image de ce qui se fait un peu partout dans le monde, le nouveau Comité a aussi publié la liste des 14 clubs retenus pour

la D1 et les 22 de la D2 en attendant de produire le 12 août prochain le calendrier de la saison. Le seul bémol pour l'instant reste le financement des différents championnats. La subvention sera déterminée dans les jours à venir et tous les clubs sont tenus de disposer d'un relevé d'identité bancaire. C'est donc une nouvelle ère qui s'ouvre pour le sport roi togolais. Vivement que toutes ses bonnes intentions traduites dans les faits portent leur fruit pour que dans deux ou trois ans, le Togo puisse accrocher le semi-professionnalisme. C'est à ce seul prix que le défi majeur de 2019 sera atteint.

Del-Jo

Première édition du tournoi de l'excellence organisé par l'association ELAVANIO-TOGO

Espérance Fc et Ehlon Fc en finale

Le quartier Ablogamé vire depuis le 11 juillet dernier sur le terrain de Raba, au rythme d'un tournoi de football petit poteau organisé par l'association ELAVANIO-TOGO.

Cette compétition, dont la particularité est qu'elle n'est ouverte qu'aux élèves des collèges et lycées, après les matches de poule, était hier à la phase des demi-finales. A l'issue des deux rencontres, âprement disputées entre d'une part Espérance Fc contre Future stars et de l'autre, Ehlon Fc contre



Espérance Fc

fants d'Afrique en général et ceux du Togo en particulier » a-t-il indiqué.

Notons que l'association ELAVANIO-TOGO a pour objectifs de sensibiliser les populations sur les problèmes de scolarisation des enfants, de promouvoir des actions culturelles dans un esprit de tolérance et de partenariat.

Ce tournoi qui regroupe 6 équipes vient donc soutenir les équipes composées toutes des élèves par des articles scolaires afin de pouvoir alléger les charges de leurs parents pour l'année scolaire à venir. C'est une initiative qui motive les parents à accompagner leurs enfants dans leur cursus scolaire.

Del-Jo



Ehlon Fc

ODJOVONAYA Fc, Espérance et Ehlon Fc obtiennent leur ticket pour la finale après avoir épinglé (1-0) leur adversaire respectif. La grande finale qui se joue le 22 juillet prochain oppose donc Ehlon Fc à Espérance Fc. En prélude à ce duel, la petite finale oppose Future Stars à ODJOVONAYA Fc. Au menu de cette première édition du tournoi de l'ex-

cellence, plusieurs prix dont celui de meilleur buteur, de meilleur joueur et d'équipe fair-play. Pour le président d'ELAVANIO-TOGO Akakpo Christophe, « Le football est le meilleur canal de sensibilisation des masses. C'est pourquoi notre association passe par ce canal pour promouvoir la scolarisation de tous les en-

Communiqué

L'Association « Dieu est amour » est une association dont l'objectif est de promouvoir l'amitié, la solidarité et d'œuvrer à l'épanouissement de ses membres à travers des réjouissances d'ordre social et culturel et surtout porter assistance par des actions de solidarité en dons de toute nature aux enfants démunis était en fête le weekend dernier.

Après quatre ans d'existence et deux ans officiellement, elle a tenu samedi 02 juillet son Assemblée Générale où elle a fait le point de ses différentes activités. Et à l'issue des travaux, les membres ont procédé au renouvellement du Bureau Exécutif pour un mandat de deux ans à savoir :

- Présidente : Josiane OKORIE-JOHNSON
 - Vice-Président : Pascal Djondo
 - Secrétaire Général : Guy Mario ABALO
 - Secrétaire Général Adjoint, chargé de l'organisation : Olivier ANANI-TOULASSI
 - Trésorière Générale : Martine PAGNA
 - Trésorière Générale Adjointe : Catherine APEDO
 - 1^{er} conseiller : Eugène TAMAKLOE
 - 2^{ème} conseiller : Delphine Massan GBEBE
 - 3^{ème} Conseiller : Christine Adolé BLIVI
- Deux commissaires aux comptes ont été également élus : Ginette DJONDO-JOHNSON et PIO CLAIRE.

Au lendemain donc de ces travaux, les membres actifs, membres d'honneur, sympathisants et amis de « DIEU EST AMOUR » ont célébré le premier anniversaire de l'association dans l'amour et la fraternité. Sa présidente, Josiane OKORIE-JOHNSON saisit l'occasion pour féliciter tous ceux qui de près ou de loin ont participé de diverses manières à la réussite de cette fête

Le Secrétaire Général

FLAMBEAU
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoè 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur Général
chargé de la Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédaction
Edgar K. DJISSENOU
Del-Jo - Magloire TEKO
Stagiaire
DOGBE-A. Koffi
Correcteur
Edgar K. DJISSENOU

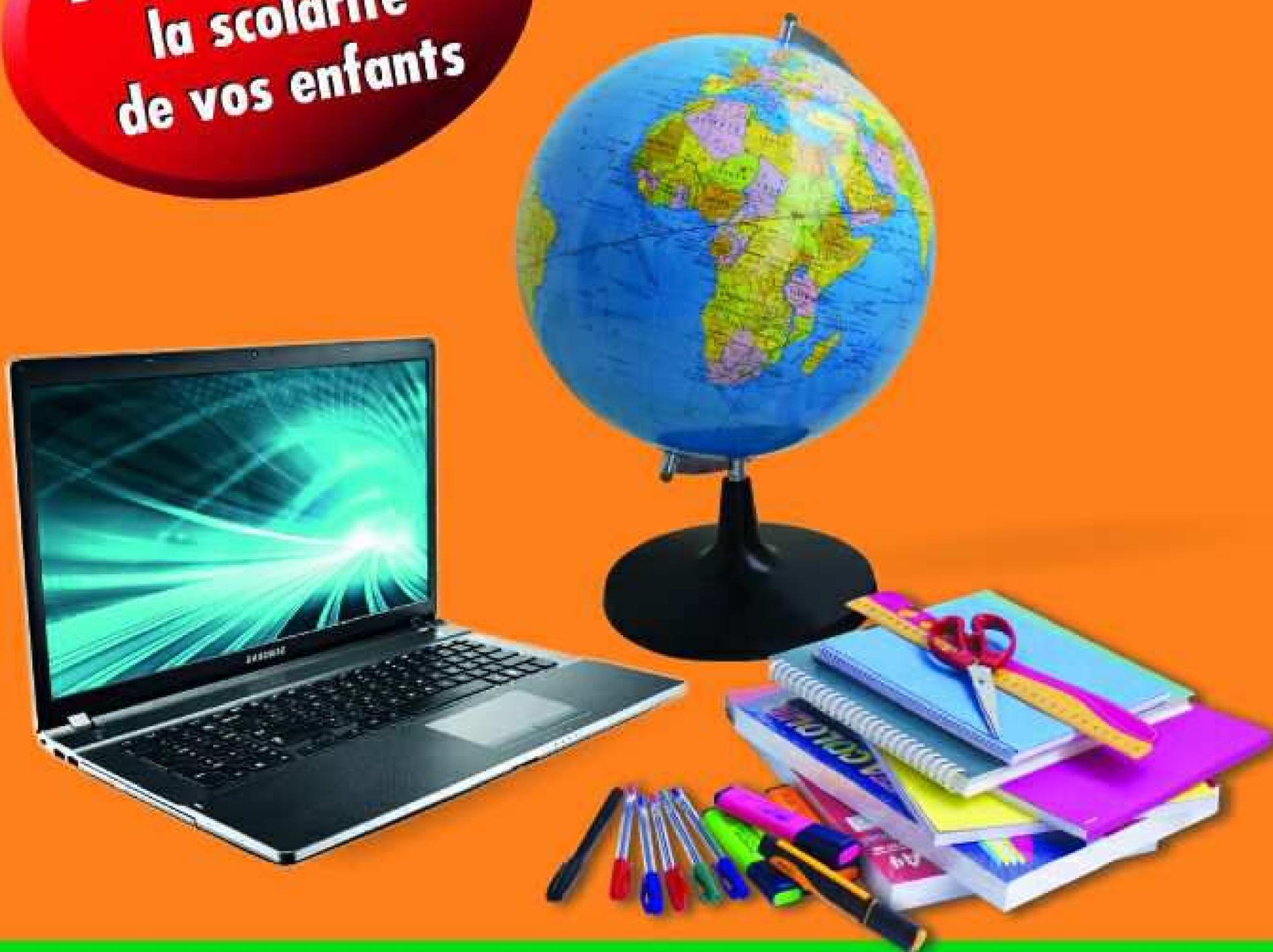
PAO
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Laurent
Tirage : 3000 exemplaires

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants

BOA accompagne
la scolarité
de vos enfants



En partenariat avec
la FONDATION BOA



BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK 